



HAL
open science

A propos du dynamisme dans le système de prise de parole

Tsuyoshi Kida

► **To cite this version:**

Tsuyoshi Kida. A propos du dynamisme dans le système de prise de parole. Travaux interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage, 2000, 19, pp.73-90. hal-00285402

HAL Id: hal-00285402

<https://hal.science/hal-00285402>

Submitted on 5 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À PROPOS DU DYNAMISME DANS LE SYSTÈME DE PRISE DE PAROLE

Tsuyoshi Kida¹

Résumé

Le but du présent article est d'examiner le système de prise de parole proposé par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974). Ces derniers insistent sur le fait que la prise de parole résulte de l'activité projective. Leur argument est alimenté par la réalité perceptible de l'enchaînement de tours qui porte témoignage de l'existence de règles préétablies de l'alternance du tour de parole. Tout en partageant la thèse de la projection, le présent article remet en question cet argument en se risquant à la démarche inverse : ce n'est pas par les règles que le locuteur prend son tour de parole, mais c'est la négociation locale des participants qui est le processus constitutif de la passation du tour de parole. L'examen de divers indices et niveaux d'analyse montre deux faits qui sont complémentaires : 1) ces indices et niveaux contribuent respectivement à cette passation de façon variable ; 2) ils caractérisent la contrainte interactionnelle. D'où le caractère dynamique du système de prise de parole dans l'interaction en face à face.

Abstract

The purpose of this article is to examine the system of turn-taking proposed by Sacks, Schegloff and Jefferson (1974). They emphasize the fact that turn-taking is the result of projective activity. Their argument is given by the perceptible reality of linking turns, which proves that preestablished rules of alternation exist. While agreeing with the projective thesis, this article challenges this argument : it is not turn-taking rules that select the next speaker, but rather a local negotiation between the participants that constitutes the process of turn-taking. Scrutinizing various devices and levels, the author shows two facts: 1) their contribution to turn change is respectively variable; 2) their contribution to participatory frame is non stable. Accordingly, the turn-taking system is dynamic in face-to-face interactions.

Mots-clés : métacommunication, alternance du tour de parole, geste, complétude syntaxique, concrétude sémantique.

Keywords : taking-turn, metacommunication, non-verbal devices, discursive completion.

¹ Equipe «Appropriations des langues et dysfonctionnements langagiers» (dir. A. Giacomi) du laboratoire Parole et Langage.

Je remercie A. Giacomi de ses commentaires sur la première version de cet article. Bien évidemment, les fautes et lapsus qui y restent sont les miens.

Introduction

L'article de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) a marqué l'histoire de l'analyse de l'interaction en face à face en ce sens que dans l'échange conversationnel, le second tour de parole, qui a été jusqu'alors considéré comme réactif au premier tour, est, dans une certaine mesure, projectif². Autrement dit, au cours même de l'énonciation du locuteur, l'auditeur prépare et projette son énoncé en cherchant des indices dans l'énoncé en cours, et l'alternance du locuteur principal a lieu à un moment précis. Ainsi, l'échange avance comme si les participants en s'y engageant respectaient quelques règles d'alternance du tour de parole :

a) si le tour construit par le locuteur actuel implique la sélection du locuteur suivant, alors la partie choisie a le droit et est obligée de prendre le tour de parole suivant ; nul n'a tels droit et obligation, et le transfert a lieu à ce moment-là (prise de parole hétéro-initiée) ;

b) si le tour construit par le locuteur actuel n'implique pas la sélection du locuteur suivant, alors l'auto-désignation du locuteur suivant peut être, mais pas toujours, instituée par un des participants ; celui qui devance acquiert le droit au tour et le transfert a lieu à ce moment-là (prise de parole auto-initiée) ;

c) si le tour construit par le locuteur actuel n'implique pas la sélection du locuteur suivant, alors le locuteur actuel peut, mais pas toujours, continuer le tour, dépourvu de l'auto-désignation de la part des participants (sans transfert) ;

d) si ni a) ni b) ne sont opérés et que le locuteur continue en vertu de c), les règles a)-c) se réappliquent à la prochaine échéance jusqu'à ce que le transfert soit effectué et ce, de façon récurrente à travers l'échange.

Toutefois, ces règles posent quelques problèmes :

i) seules les activités de communication verbale principale sont considérées et non point les productions secondaires ou non verbales ; même dans la communication verbale, celles-ci sont problématiques : troncation volontaire de parole, suspension progressive, coupe de parole stratégique (ou " putsch énonciatif ") ;

ii) conjointement à i), le comportement de l'auditeur n'est pas abordé alors qu'il caractérise aussi la production du locuteur ;

iii) il est difficile de rendre compte d'un tour étendu comme un récit, une anecdote, une blague ;

iv) la longueur de la conversation, le thème abordé et la répartition du temps entre participants ne sont pas pris en compte ;

² D'après Beattie & Barnard (1979), 34% de passation de tour atteignent moins de 0,2 seconde dans la conversation téléphonique et en face à face. Cette durée n'est possible cognitivement et logiquement que si la passation du tour était projective (cf. Clark, 1996).

³ cf. Véronique (1992).

Pour surmonter ces problèmes, il faudra examiner précisément ce qu'est une activité projective des participants. Le présent article se limite à illustrer les deux premières propositions, vu l'ampleur de la problématique.

Cadre d'analyse

Corpus

Il s'agit d'une interaction finalisée entre un natif français (JM) et une non-native japonophone (AI) dont le niveau linguistique est élémentaire, lesquels ont accepté de se prêter à un jeu de dessin. D'un côté, JM décrit un dessin qu'il a en mains en dehors du champ de vision de AI, et de l'autre, AI dessine une figure graphique selon les instructions données par JM ; la dessinatrice est autorisée à poser des questions à l'instructeur quand une difficulté survient au cours de la réalisation de sa tâche. Cette situation a été filmée et enregistrée. L'ensemble du corpus qui dure 15 mn implique un certain nombre d'actes de langage tels que l'ordre, l'explication, la demande de clarification, la confirmation, la métacommunication, etc. et les énoncés n'ont donc pas la même valeur pragmatique, même si l'interaction est finalisée. Différents types d'activité discursive en sont :

- 1) discours descriptif de l'instructeur (JM) ;
- 2) discours injonctif de l'instructeur (JM) ;
- 3) échange de négociation entre instructeur (JM) et dessinateur (AI).

La dernière catégorie contient quelques sous-catégories :

- négociation du sens linguistique ;
- négociation du sens référentiel ;
- négociation métacommunicationnelle ;
- autres négociations (e.g. séquence latérale).

La négociation peut être initiée soit par JM, soit par AI. Le premier objectif est de voir comment ces activités sont menées par les partenaires de la conversation avec les moyens de communication dont ils disposent. Pour ce faire, nous analysons la première partie du corpus, qui implique tous les types de discours présentés ci-dessus⁴.

Centre d'instance énonciative

Les rôles situationnels des participants (i.e. instructeur et dessinateur) constituent le premier facteur qui influe sur la caractérisation discursive⁵. Ainsi, le discours de JM est plus ou moins

⁴ Pour l'ensemble du corpus, voir Kida (1999).

⁵ Ici, le statut social des participants, concept macrosociologique, n'est pas considéré. De même, j'ai évité le terme " place ", hyperonyme de rôle et statut (cf. Vion 1992) en raison de sa polysémie. Voir aussi Goffman (1974/91 : 136-137) pour la critique du terme rôle.

directif et l'échange est souvent initié par JM. Toutefois, la notion de rôle ne tient pas compte du caractère dynamique de l'échange. Si nous voulons faire apparaître ce dynamisme, il faudra recourir à la notion de centre et, par le mouvement de centres, rendre compte de cette propriété. En effet, dès lors que nous observons les référents déictiques tout au long du corpus, nous nous apercevons du mouvement référentiel. Par exemple, dans la phase de description donnée par JM au début de l'échange⁶ :

- 1JM : alo::rs ++(Ç)++ eu::hn ++++ donc **ce** dessin↑ +
- 2AI : oui +
- 3JM : il représente↑ + eu::h ++ c'est comme + si **quelqu'un**↑ +
découpait des tranches↑ + dans un gâteau↑ +
qui est rond↓ +
- 4AI : oui
- 5JM : ok↑ +
- 6AI : oui ++

L'adjectif démonstratif « ce » de « dans ce dessin » renvoie à la feuille qu'a en mains JM et non à la feuille de AI, où il n'y a rien qui soit dessiné. Il en va de même pour « quelqu'un » qui se réfère à une figure sur cette même feuille. Par contre, d'autres productions comme « c'est ça » ou « cette feuille » ci-dessous renvoient à la feuille de AI :

- 7JM : donc ++ eu::h ++ en ++++ en bas + à droite + de la
feuille↑+++++ en bas à droite↑ +
- 8AI : aaa + feu::
- 9JM : voilà↓++
- 10AI : feu/ feuille +
- 11JM : feuille + **c'est ça**↓ ++++
- 12AI : AH: oui oui
- 13JM : + c'est cette feuille↓ ++

Cette situation déictique présentera une plus grande probabilité si AI commence à avoir quelques traits sur sa feuille. Parfois un adjectif démonstratif peut renvoyer aussi bien au dessin de AI qu'à celui de JM. En principe, les partenaires ne partagent pas d'ambiguïté sur cette réfé-

⁶ Conventions de transcription. «+» = pause (correspondant à 0,2 à 0,5 seconde selon l'appréciation subjective) ; «:» = allongement vocalique (idem) ; ↑/↓ = intonation montante/descendante; «()» = note du transcrip-teur ; soulignement = paroles chevauchées : «Ç» = claquement de langue ; noircissement = le segment assujetti à la discussion dans le texte.

rence, mais parfois un décalage surgit en perturbant leur interprétation des énoncés comme dans cet exemple-là⁷. Ce qui veut dire que le partage de l'accord présuppose un dispositif qui permette d'éviter l'ambiguïté. Pour un analyste, un tel décalage référentiel des participants est remarquable, car il lui donne l'occasion de rendre compte de la nature et du contour des activités de maintenance du sens surgi dans l'échange⁸.

Il se trouve que dans la situation concernée, la feuille de JM et celle de AI sont au moins deux références déictiques sur lesquelles les participants s'appuient pour l'identification de certaines productions (notamment substantifs et verbes). Or, à supposer qu'il y ait toujours un centre de référence déictique à un moment donné, nous nous trouvons en difficulté dès lors que l'on se penche sur l'adverbe d'affirmation «oui», car la référence ne semble être ni la feuille de JM ni celle de AI, mais le centre devrait être autre chose (cf. *infra*). Il faudra, par conséquent, chercher un autre type de référence ou de centre. Comme hypothèse de travail, nous attirerons l'attention sur les modalités verbales sur lesquelles repose le discours des participants. L'avantage de cette hypothèse est qu'elle décrit le rôle énonciatif localement assigné au locuteur et caractérise d'emblée la relation interlocutive des participants.

Dans l'exemple ci-dessous, la modalité du verbe du discours descriptif de JM est l'assertion, et le rôle énonciatif de JM est "asserteur". Par cette modalité et en vertu de son rôle, JM fournit à la dessinatrice AI des informations nécessaires à la tâche graphique de celle-ci. De même, "écoutuse" du discours de JM est le rôle de AI en vertu duquel elle a le droit et l'obligation de chercher des informations nécessaires à sa tâche graphique. AI peut assumer aussi bien le rôle de "demandeuse" d'une question que celui de "ratificatrice" du discours de JM comme dans le cas de «oui». Tout comme pour la référence déictique, nous supposons que le rôle énonciatif des interlocuteurs se modifie suivant les types d'échange.

Nous avançons l'idée que le centre d'instance énonciative est, à chaque étape de l'échange, assiégé par un certain nombre de cadres de référence dont la deixis et la modalité qui caractérisent le but de la négociation, la direction pragmatique ou la référence thématique (concernant ce à propos de quoi les locuteurs parlent). La question qui se pose est de savoir ce qui fait avancer ce centre, quels types d'actions sont effectivement ou réellement opérés par les participants, comment ces actions fonctionnent par rapport au discours. Dans cet objectif, observons de près la transition de ce centre pour appréhender le mouvement de ces étapes dans le corpus.

⁷ Ce type de confusion est évidemment observable dans la communication entre deux natifs, tout comme la confusion du lexique culturellement marqué (Giacomi, 2000). Ceux qui soutiennent la thèse de la non-distinction sont Goffman (1974/91 : 41, note 13), pour qui "Tout apprentissage suppose une période où les ratés sont fréquents. On peut les rencontrer également chez quelqu'un de tout à fait compétent", Paradis (1994), pour qui neurofonctionnellement, la L2 est apprise, représentée et traitée de la même manière que la L1.

⁸ Voir la notion de cadre de Goffman (1974/91).

Transition entre description et métacommunication

Le premier énoncé de JM consiste, supposons-nous, à donner la première description du dessin qu'il a en mains et que AI, son interlocutrice non native est censée ne pas voir. Il fournit quelques informations préliminaires et cet acte ne correspond pas forcément à l'ordre de dessiner une quelconque figure précise. Hormis le centre d'instance énonciative décrite plus haut, remarquons comme caractéristiques que : 1) JM scinde la courbe mélodique de la phrase à l'aide d'une intonation montante et utilise une intonation descendante pour signaler la fin de la phrase ; 2) les pauses sont plus ou moins longues (y compris la pause remplie « euh ») ; 3) le débit verbal est relativement lent. La première hypothèse est donc que le discours descriptif contiendrait plus de pauses et serait caractérisé par un débit lent.

En revanche, la tâche de AI consisterait à écouter attentivement JM afin de recueillir des informations qui soient pertinentes pour sa tâche, c'est-à-dire exécuter le dessin. En effet, le regard de AI dirigé vers JM est tout à fait compatible avec cette considération. Alors, elle prononce trois fois l'adverbe d'affirmation « oui », qu'on essaie d'analyser par rapport au discours de JM. Le premier « oui » semble être un « oui » métacommunicatif, qui aurait pour fonction de ratifier ce que dit le locuteur et de l'autoriser à poursuivre son discours ; c'est aussi une verbalisation de ce que certains appellent « écoute productive ». Dans l'ensemble de la rencontre, le «oui» métacommunicatif est largement employé par la dessinatrice AI. Alors, comment rendre compte de cette fonction de façon théorique ? En premier lieu, l'enchaînement qui contient le premier «oui» semble illogique sur le plan sémantique :

JM : alors, donc ce dessin
AI : oui

L'énoncé de JM ne demande pas une telle réponse et on ne voit pas non plus de dispositif illocutoire particulier. Afin de rendre logique et naturel l'enchaînement au niveau sémantique, on pourrait compléter les énoncés, par exemple, comme ceci :

JM : alors, donc ce dessin, tu vois ?
AI : oui, je vois

L'enchaînement « tu vois ? »-« oui, je vois » a pour but de vérifier si l'information est transmise à terme (i.e. « tu as bien reçu l'information ? »-« oui, je l'ai reçue »)⁹. Puisque cet enchaînement

⁹ Pour une notion similaire (proposée indépendamment de la mienne), voir Clark (1996 : 243 sq).

porte sur la communication, la fonction de « oui » est donc métacommunicationnelle. Or, ni « tu vois ? » ni « je vois » n'apparaissent dans cet échange, mais seul l'adverbe « oui » y est observable. La solution serait celle-ci : moins observable dans le discours de JM, l'intonation montante serait le substitut de « tu vois ? » qui assume la même fonction métacommunicative que celle de « oui » de AI :

JM :	alors, donc ce dessin↑	
AI :	oui (je vois)	
où	«tu vois ?» (JM)	= intonation montante (↑)
	«je vois» (AI)	= facultatif

Cette démonstration se rapproche ainsi de l'échange réel. Ce dispositif d'interprétation porte à conséquence en rendant compte de l'idée reçue du sens fait par cet enchaînement.

Quant au centre d'instance énonciative, le début de la rencontre est marqué par la feuille de l'instructeur JM comme référence déictique, ce qui caractérise le discours descriptif. Si on considère que l'aspect dialogal de l'interaction est assuré par un indice prosodique (intonation montante) dans le discours de JM, son énoncé est une sorte de mélange de centres énonciatifs de description monologale et de métacommunication dialogale : la partie descriptive du discours est le contenu propositionnel de l'énoncé effectif, et la fonction métacommunicationnelle est exprimée par la prosodie, laquelle est une forme réduite de l'énoncé « tu vois ? » :

description monologale	= «alors, donc ce dessin»
métacommunication dialogale	= intonation montante (↑)

Du côté de la dessinatrice AI, le centre d'instance énonciative de son énoncé repose directement sur la métacommunication. La transition du centre d'instance énonciative se dessine comme ceci :

(JM : alors, donc ce dessin) =>	(JM : ↑)	=>	(AI : oui)
(description du dessin) =>	(métacommunication)	=>	(métacommunication)

Une convergence s'y observe au niveau du centre d'instance énonciative. D'où deux conclusions : 1) pour que la nature de l'activité soit convergente, les partenaires ont adopté l'enchaînement de deux actions ; 2) pour le transfert du tour de parole, l'indice non verbal peut jouer le rôle tout à fait crucial, ce qui démontre partiellement la proposition (i) formulée dans l'introduction de la présente étude.

Pour l'instant notre hypothèse est que, même si l'apparence apparaît monologique sur le plan strictement discursif, l'aspect métacommunicationnel ou dialogal est présent quelque part dans l'énoncé de l'instructeur JM. Souscrivant à cette hypothèse, nous analysons l'énoncé suivant de JM :

- (a) il représente↑
- (b) c'est comme si + quelqu'un↑
- (c) découpait des tranches↑
- (d) dans un gâteau↑
- (e) qui est rond↓

Cet énoncé est marqué par l'intonation (dans la plupart des cas, montante) et la pause comme si chaque fois qu'un élément pertinent apparaissait, JM subdivisait son énoncé en unités afin de rendre saillante chaque unité. Suivant l'hypothèse précédente, il délivre un message métacommunicatif vocalisé à la fin de chaque segment :

- (a1) il représente, tu vois ?
- (b1) c'est comme si + quelqu'un, tu vois ?
- (c1) découpait des tranches, tu vois ?
- (d1) dans un gâteau, tu vois ?

sauf le dernier qui est suivi d'un adverbe métacommunicatif verbalisé :

- (e1) qui est rond↓ ++ ok ?

ce qui explique l'occurrence de l'intonation descendante. Le message métacommunicatif est potentiellement omniprésent sous différentes formes dans le discours descriptif de l'instructeur JM.

Quant au comportement de AI, elle réagit aux seuls segments (d1) et (e1) :

	instructeur JM	dessinatrice AI
	alors ce dessin, tu vois ?	oui
(a1)	il représente, tu vois ?	∅ (non réagi)
(b1)	[...] quelqu'un, tu vois ?	∅ (non réagi)
(c1)	découpait des tranches, tu vois ?	∅ (non réagi)
(d1)	dans un gâteau, tu vois ?	oui (chevauché sur e1)
(e1)	qui est rond↓ ++ ok ?	oui

même si la production de « oui » de (d1) était différée et chevauchée sur le segment subséquent (e1) de l'énoncé de l'instructeur JM (cf. *supra*). Ce que nous constatons, c'est que la métacommunication n'est que partiellement assurée par AI et que l'enchaînement n'est pas aussi régulier que la démonstration précédente le laisse à penser. On pourrait *a priori* dire que ces moments sont conditionnés, soit par la pause de JM, soit par la saisie sémantique immédiate de l'énoncé de JM par AI, soit par les deux en même temps. Dans le cas présent, les conditions pausales de JM n'expliquent pas le comportement différentiel de AI, car la pause est relativement régulière :

	instructeur JM	dessinatrice AI
	alors ce dessin +	oui
(a2)	il représente ↑ +	∅ (non réagi)
(b2)	[...] quelqu'un ↑ +	∅ (non réagi)
(c2)	découpait des tranches ↑ +	∅ (non réagi)
(d2)	dans un gâteau ↑ +	oui (chevauché sur e2)
(e2)	qui est rond ↓ ++ ok ↑ +	oui

Quant à la saisie immédiate de AI, nous ne disposons pas de la possibilité de faire une enquête rétrospective, qui est un des moyens scientifiques puissants pour répondre à ce type de questionnement. En conséquence, nous nous contentons de dégager quelques principes d'organisation susceptibles d'inférer la psychologie de AI à partir de l'énoncé de JM.

Complétude syntaxique et concrétude sémantique comme indices

Une autre hypothèse à examiner a trait au degré d'achèvement syntaxique de l'énoncé. Le deuxième « oui » remplit cette condition :

JM : (ce dessin,) c'est comme si quelqu'un découpait des tranches dans un gâteau (qui est rond)
 AI : oui

Ce « oui » chevauche la fin de l'énoncé de JM, mais il serait raisonnable de le considérer comme réaction au segment précédent (« dans un gâteau ↑ ») vu ce chevauchement accidentel. Puisque la proposition relative peut être considérée comme additive, AI a dû prévoir à tort la fin de l'énoncé de JM et l'insertion de « oui » se réalise au moment où la syntaxe de cet énoncé est déjà achevée, à la différence du premier « oui » que l'on a vu. Ainsi, la « complétude syntaxique » peut expliquer, dans une certaine mesure, le moment de la réaction de AI et pourquoi AI n'a pas respecté la fin du tour de parole effectif de JM. En d'autres termes, l'incomplétude syntaxique motive l'interlocuteur à ne pas réagir sauf contre-intention (comme la coupure de

parole stratégique ou la distraction). Cet argument est crucial pour rendre compte de la projectivité de toute intervention : en général, l'interlocuteur observe le déroulement de complétion syntaxique du discours du locuteur pour trouver la fin de l'énoncé et pour projeter son intervention, puisque la complétude syntaxique marque potentiellement le moment de la rupture énonciative. Une autre conséquence est qu'il y a plusieurs indices qui autorisent AI à entrer en action (cf. *infra*). Dans le cas présent, AI a mal coordonné son action vu la pluralité des indices, ce qui a donné lieu à un chevauchement de parole.

Par ailleurs, cette considération rend compte d'emblée du statut syntaxique de la thématization. Reprenons la première intervention de AI par « oui » :

JM : alors, donc ce dessin↑ +
AI : oui +
JM : il représente↑ + [...]

La thématization n'est traditionnellement pas considérée comme une rupture du cadre phrasique. Si AI intervient ici, elle voit potentiellement une certaine rupture dans l'énoncé de JM sans savoir que ce segment sera thématized ultérieurement. Certes, la production de JM est un énoncé nominal que l'on atteste fréquemment dans tous les échanges conversationnels. De plus, l'énoncé nominal est identique à la thématization sur le plan formel et, quelquefois, à l'intonation finale métacommunicationnelle. Pour JM, il s'agit d'une thématization, mais pour AI, il peut s'agir d'un énoncé nominal. Il ne faudra pas considérer le segment « ce dessin » comme phrastiquement inachevé de la thématization, mais comme « syntaxiquement achevé » ou complet de l'énoncé nominal. La raison de l'intervention de AI est donc la complétude syntaxique de l'énoncé nominal. Dans « il représente », AI voit une incomplétude syntaxique à laquelle l'interlocuteur n'a pas lieu de faire une intervention volontaire.

Un autre critère est le niveau sémantique. En effet, elle ne réagit pas aux lexèmes qui sont plus ou moins abstraits (« il », « représenter », « c'est », « comme si », « quelqu'un »), contrairement aux mots concrets tels que « dessin », « découper », « tranches », « gâteau », « rond ». Par conséquent, il faudra tenir compte de cette propriété. Par ailleurs, les mots abstraits n'ont pas de corrélat gestuel, mais certains des mots qui sont marqués sémantiquement sont accompagnés d'un ou de plusieurs gestes iconiques (Gi) :

(ce dessin,) il représente, euh, c'est comme si quelqu'un

(pas de gesticulation)Gi..
(=couper)

découpait des tranches dans un gâteau qui est rond

.....Gi.....Gi.....Gi.....Gi... ..Gi...Gi...
(=couper) (=couper) (=couper) (=couper) (=rond)

La gesticulation est donc un système de signalisation *complémentaire*. Nous soulignons complémentaire, car nous constatons que AI n'a pas réagi au segment « découpait des tranches » malgré la gesticulation active de JM, mais réagit au mot « gâteau » bien que non complété par le corrélat non verbal. En d'autres termes, la modalité gestuelle n'est pas un indice déterminant pour la complétude sémantique, elle est multifonctionnelle¹⁰. Étant donné que nous n'avons pas de moyen de mesurer l'effet cognitif du rapport entre geste et verbal dans l'interaction interpersonnelle, l'on ne peut pas savoir : 1) comment le geste est perçu avec le verbal ; 2) si cette perception est consciente ou subconsciente ; 3) si l'interlocuteur tient compte de la gesticulation dans l'interprétation¹¹. En tout cas, la condition sémantique n'explique pas, seule non plus, la conduite de AI.

Polymodalité de la gestion de métacommunication

Jusqu'à présent, nous avons examiné de façon isolée les conditions écologiques de l'échange conversationnel que sont les indices prosodique, pausal, syntaxique, sémantique et mimogestuel. Force est de constater qu'aucune modalité, aucun niveau d'analyse n'assure seul une prédiction satisfaisante du système d'alternance de tour de parole. Il semble que ces différents traits ne fonctionnent ni de façon isolée, ni de façon globale, mais plutôt de façon " opportuniste " ou " polymodale " ¹². Cette idée nous amène de nouveau à interpréter différents indices qui participent ensemble à l'aménagement de la condition de l'intervention de AI.

¹⁰ C. Maury-Rouan (communication personnelle).

¹¹ Ce point est controversé : certains travaux montrent la non-pertinence de la mimo-gesticulation à l'égard de l'activité métacommunicative comme la pause de transition entre deux interlocuteurs (Beattie, 1983) et la perception de la fin de l'énoncé (Beattie, Cutler & Pearson, 1982), et d'autres postulent le rôle actif des gestes dans l'interaction (e.g. Bevelas et al., 1992 ; Clark, 1996 ; Kida et al., à paraître).

¹² Même si le sens étymologique est identique, mon intention est de distinguer "polymodalité" de "multimodalité" dans le sens où la première traduit la participation sélective de différentes modalités à une action donnée, moins restrictive que la multimodalité qui est une participation convergente de différentes modalités à une seule action (comme bimodalité en perception). Le concept de polymodalité introduit donc la notion de variabilité du degré de participation ou d'engagement des agents dans une activité.

Récapitulons tous les indices dans le tableau ci-dessous :

	JM	pause	into	sém.	syn.	geste	AI
(0)	donc ce dessin↑ +	+	↑	+	+	-	oui
(1)	il représente↑ +	+	↑	+	-	-	∅ (non réagi)
(2)	eu::h ++	++	-	-	-	-	∅ (non réagi)
(3)	c'est comme +	+	-	-	-	-	∅ (non réagi)
(4)	si quelqu'un↑ +	+	↑	+	-	(Gi)	∅ (non réagi)
(5)	découpait des tranches↑ ++	↑ ++	↑	++?	+	Gi	∅ (non réagi)
(6)	dans un gâteau↑ +	+	↑	++	+	-	oui (chevauché sur 7)
(7)	qui est rond↓ ++	++	↓	++	+	Gi	(oui)
(8)	ok↑ +	+	↑	-	-	-	oui

JM ouvre son discours descriptif par le connecteur « donc » et le segment thématique « ce dessin » (o) pour lequel AI intervient en le considérant comme complétive syntaxique de l'énoncé nominal. Le centre d'instance énonciative transite de façon cohérente au niveau métacommunicationnel. La production de « il représente » (1), ne motive pas la réaction de AI vu l'incomplétive syntaxique et l'inconcrétude sémantique du segment. Jusqu'ici, il y aurait, dans un sens, une rupture du centre d'instance énonciative entre indices présentés par JM (métacommunication) et non-réaction de AI, mais la valeur métacommunicationnelle semble être annulée par les indices syntaxique et sémantique. Par suite, JM hésite sur la structure syntaxique à adopter, comme en témoigne le phatique de pause remplie « euh » (2), dans lequel AI n'intervient pas, même si la condition pausale est optimale. Elle a dû juger le moment inopportun pour intervenir vu l'attitude dubitative de JM par sa production. JM se propose ensuite d'en changer la structure syntaxique à « c'est comme si » (3) ayant encore deux options : « comme + SUBSTANTIF » et « comme si + PROPOSITION ». La deuxième hésitation de JM est traduite par l'emplacement inhabituel de la pause pour une courbe intonative continue (3), et il adopte la solution propositionnelle (4). Ici, la non-intervention de AI s'explique non seulement par la complétive syntaxique de l'énoncé, mais aussi par le début de la gesticulation anticipée du segment subséquent, à savoir le geste iconique de « découper ». Ce comportement non verbal de JM affiche explicitement vis-à-vis de AI sa volonté de poursuivre son discours et rend invalide la valeur métacommunicative de l'intonation montante de JM.

À partir de (5), JM commence à produire des lexèmes sémantiquement marqués tels que « découper » et « tranches », accompagnés des gestes iconiques. Pourtant, malgré la concrétude sémantique des lexèmes et leur visualisation cognitive, la réaction de AI n'a pas lieu, peut-être à cause de la condition prosodique. Mais de par la construction syntaxique, la transition

de tour de parole est potentielle. Avec la complétude syntaxique, « gâteau » de l'énoncé de JM (6), même s'il n'est pas gestualisé, fait l'objet de la réaction de AI par « oui » qui est chevauchée sur (7). Il est vraisemblable que la familiarité lexicale du mot « gâteau » ait été plus favorable à déclencher sa réaction que les mots « découpait » et « tranches », peu familiers à AI ou inexistant dans son répertoire lexical. Les deux segments (5) et (6) suggèrent que la modalité non verbale ne contribue pas toujours au sémantisme thématique du discours plus que la modalité verbale, mais que le geste, comme celui du segment (4), peut avoir pour fonction de caractériser le cadre de participation¹³.

Enfin, le chevauchement de parole de AI (6) avec le segment subséquent de l'énoncé de JM (7) serait dû à la courte pause «+» du segment (6). A force de se constituer prisonnière momentanément de son action immédiate, ce faux départ de AI ne lui a pas permis de relancer immédiatement son action, puisqu'elle n'a pas pu ratifier l'énoncé « qui est rond » (7) qui cherche la réaction de AI. L'échec de coordination amène JM à initier une demande de confirmation par « ok ? » (8), sur laquelle AI s'aligne avec succès en bouclant une paire adjacente. Le fait que JM se donne à voir cette activité par une pause saillante nous suggère une importance accrue de la cadence marquée par les pauses pour la coordination de l'activité conjointe. Mais cette importance n'est nullement constante étant donné que les autres pauses précédentes sont moins contraignantes que celles traitées ici. C'est-à-dire que la valeur d'un signal pour une activité donnée est variable d'un moment à un autre et selon l'environnement communicationnel constitué par d'autres indices.

Métacommunication et négociation métacommunicationnelle

Le « ok ? » de JM nécessitera un commentaire plus détaillé puisqu'il est lié à la différence entre les divers « oui » de AI. Cet adverbe est prononcé avec une intonation montante comme s'il demandait à AI si son discours ne posait pas de problème pour poursuivre sa tâche discursive. La réponse de AI par « oui » diffère de son « oui » métacommunicationnel précédent dans la mesure où le premier est explicitement hétéro-initié ou hétéro-structuré, alors que pour le second, le contexte d'occurrence est différent de celui du premier. Autrement dit, « ok ? » de JM présente une valeur hétéro-structurante, en formant une paire adjacente avec le « oui » de AI :

ok↑ +	=>	oui
hétéro-structurant		hétéro-structuré

¹³ Dans ce sens, Bevelas *et al.*, (1992) distinguent les “ gestes interactifs ” des “ gestes thématiques ”.

Il s'agit, selon les catégories précédemment établies, d'une négociation métacommunicationnelle, dans laquelle les autres « oui » métacommunicatifs n'entreraient pas. Quant à ceux-ci, leur contexte est moins contraignant que l'autre. Pour distinguer deux types de « oui », nous proposons de décrire le « oui » métacommunicatif autrement :

ce dessin↑ +
dans un gâteau↑ + => oui
auto-structurant hétéro-structuré

Nous avons postulé précédemment que l'intonation montante est trompeuse, car elle peut provoquer une réaction métacommunicationnelle. Mais la métacommunication s'instaure si et seulement si l'autre a réagi à la production précédente. Autrement dit, les segments « dans un gâteau » et « ce dessin » passent sans le « oui » métacommunicatif, alors que la réaction à « ok? » s'impose à AI sous peine de sanction sociale. Le premier enchaînement est un processus qui émerge dans la dynamique de communication, alors que le second traduit la contrainte interactionnelle qui pèse sur les participants¹⁴.

L'important est de savoir comment un analyste peut distinguer une simple métacommunication d'une paire adjacente qu'est la négociation métacommunicationnelle, autrement dit, quels sont les critères objectifs qui nous permettent de dire que ces interactions sont différentes du point de vue pragmatique. À première vue, les indices prosodiques de l'énoncé de JM sont identiques à ceux du tour de parole précédent (i.e. «↑»). Ce qui les différencie : 1) c'est la courbe intonative (celle sur « donc ce dessin » est remarquable) ; 2) c'est la complétude syntaxique du contexte phrastique (le premier « oui » est une réaction à un segment interne de la phrase, alors que pour le second, l'énoncé est indépendant et achevé du point de vue syntaxique) ; 3) c'est le contexte interactionnel : si nous nous rappelons que l'occurrence « ok? » a été suivie par le chevauchement de parole (cf. *supra*), JM met en œuvre la réparation de la production mal coordonnée par AI, au moyen de la reprise de la séquence métacommunicationnelle (« ok? » - « oui ») :

JM : dans un gâteau↑ + qui est rond↓ ++ ok↑ +
AI : oui oui ++

¹⁴ On peut formuler hypothétiquement quatre mouvements dont les deux autres sont : auto-structurant => auto-structuré (cas du *putsch énonciatif*) et hétéro-structurant => auto-structuré (cas de l'enchaînement).

Ici on constate que la production de AI caractérise la (dé)formation de l'énoncé de JM (proposition (ii)). C'est ainsi que l'activité de métacommunication est conjointement menée par les participants.

Évidemment, on pourrait avancer que c'est la conventionalité sociopragmatique qui les différencie (notamment pour le cas de « ok »), mais cette idée se risque à une notion circulaire qui ne serait valable que pour la sphère didactique sans avancer une théorie suffisamment construite. Il faudra plutôt considérer que l'énoncé conventionnel est soigneusement ancré, situé dans le contexte séquentiel par le locuteur, et l'interlocuteur, par sa réaction à la proposition du locuteur, accepte de se situer sur le même plan sociopragmatique. Ce système d'échange n'est pas établi à l'avance, mais il émerge du processus par lequel les participants s'engagent dans l'activité de communication de façon conjointe.

Conclusion

La présente étude avait pour but d'examiner la notion de système de tour de parole pour rendre compte de la dynamique de l'interaction en face à face. Étant donné l'étendue de l'investigation, l'étude a été limitée à l'analyse des description et métacommunication. Il s'avère que ce système n'est pas prescrit d'avance, mais qu'il émerge des activités projectives et réflexives de communication. Si le tour de parole alterne d'un participant à un autre, ce n'est pas parce que les participants respectent le système d'alternance de tour, mais parce que les activités conjointes en cours donnent lieu à cette alternance. Différents types d'indices sont constitutifs de ce processus dans une variabilité de participation dans un contexte donné. De même, le degré de contrainte interactionnelle des participants n'est pas stable, le cadre de participation est localement négocié et ménagé par ceux qui s'engagent dans l'échange. À cet égard, le comportement de l'interlocuteur participe au procès de production du locuteur au cours même de l'élocution de celui-ci.

Celui qui étudie l'interaction en face à face a donc besoin de relever des repères heuristiques qui lui permettent de décrire et d'analyser un tel dynamisme, ainsi que d'élaborer le type de transcription. À titre indicatif, voici un type de transcription que suggère la présente étude :

JM	:	/alo::rs/ +++++ /eu::hn/ +++++ /donc ce dessin↑ / + + /il représente↑ /+
		<R+ R+>
Al	:	oui
JM	:	/eu::h/ ++ /c'est comme + si quelqu'un↑ / + /découpait des tranches↑ / +Gi.....Gi.....Gi..... (=couper) (=couper) (=couper)
		<R+ > H <R+ R+>
Al	:	
JM	:	/dans un gâteau↑ / + /qui est <u>rond</u> ↓ / ++ /ok↑ / + + /donc/ ++ /eu::h++Gi.....Gi.....Gi...Gi..... (=couper) (=couper) (=rond) (=rond)
		<R+ R+> H.....H <R+ R+> H.....H.....H <+R R+>
Al	:	<u>oui</u> oui

Conventions de transcription

PARTIE DU REGARD (première ligne)

- H : hochement de tête
- R+ : regard dirigé vers l'interlocuteur
- R- : regard dévié de l'interlocuteur

PARTIE DISCURSIVE (2e ligne)

- + ou (1,5) : pause en nombre x 0,5 second (ou en second)
- :: : allongement vocalique
- = : continuité d'un tour à l'autre
- / : rupture d'une courbe mélodique
- ↑/↓ : intonation montante/descendante
- ° : accent tonique (intensité) qui n'est pas la fin mélodique
- MOt : accentué (volume)
- mot : segment chevauché
- (mot) : mot inaudible inféré (xxx, non inféré)
- [aaa] : transcription phonétique
- *aaa* : alternance codique (souvent langue maternelle)
- (Ç) : claquement de langue
- (H+/-) : respiration/inspiration audible

PARTIE GESTUELLE (3e et 4e lignes)	
Gb	: geste de battement
Gi	: geste iconique
Gm	: geste métaphorique
Gd	: geste déictique
G	: geste non catégorisable
(=mot)	: corrélat verbal d'un geste (quatrième ligne)

Bibliographie

- BEATIE, G.W., BARNARD, P.J. (1979). The temporal structure of natural telephone conversations (directory enquiry calls), *Linguistics*, 17, p. 213-229.
- BEATIE, G.W., CUTLER, A., PEARSON, M. (1982). Why is Mrs Thatcher interrupted so often, *Nature*, 300, p. 744-747.
- BEATTIE G.W. (1983). *Talk: An analysis of speech and non-verbal behavior in conversation*. Milton Keynes, Open University Press.
- BEVELAS, J.B., CHOVIL, N., LAWRIE, D.A., WADE A. (1992). Interactive gestures, *Discourse Processes*, 15, p. 469-489.
- CLARK, H.H. (1996). *Using language*. Cambridge (UK)/New York/Melbourne : Cambridge University Press.
- GIACOMI, A. (2000). Gestion de l'échange et indices d'interculturalité, Communication présentée au colloque «Langues en contact et incidences subjectives», 16-17 juin, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- GOFFMAN, E. (1974/91). *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit (tr. fr. : Frame analysis. An essay of the organization of experience. New York : Harper Colophon Books).
- KIDA, T., FARACO, M. (à paraître). Gestures in second language discourse : metacommunicative function and perlocution.
- PARADIS, M. (1994). Neurolinguistic aspects of implicit and explicit memory : Implications for bilingualism and SLA, in N. C. Ellis (ed.), *Implicit and explicit learning of language*. London : Academic Press, p. 393-419.
- VÉRONIQUE, D. (1992). Recherche sur l'acquisition des langues étrangères : un état des lieux et quelques perspectives, *AILE*, 1, p. 5-35.
- VION, R. (1992). *La communication verbale, analyse des interactions*. Paris : Hachette.

